



# PROJET EPS DU LYCÉE DENIS DIDEROT 2013-2017



Rédigé par l'équipe EPS lycée  
Octobre 2013, remis à jour en juin et octobre 2016

# Table des matières

|  |                |
|--|----------------|
| <b>LE LYCEE DENIS DIDEROT ET SON CONTEXTE LOCAL</b>  | <b>Page 3</b>  |
| <b>Historique / Contextualisation du Lycée Denis Diderot de Nairobi</b>                    |                |
| Caractéristiques générales de l'établissement  |                |
| Caractéristiques spécifiques de l'établissement  |                |
| <b>Spécificités de la population scolaire</b>  | <b>Page 4</b>  |
| Les résultats scolaires  |                |
| <b>Caractéristiques des élèves du LDD en EPS</b>   |                |
| <b>Le projet d'établissement du LDD</b>  | <b>Page 5</b>  |
| <b>Objectifs de l'EPS prioritairement visés pour chaque niveau d'enseignement au lycée</b> | <b>Page 6</b>  |
| <b>EPS ET SON CONTEXTE SPECIFIQUE DANS L'ÉTABLISSEMENT</b>                                 | <b>Page 7</b>  |
| Les infrastructures  | <b>Page 7</b>  |
| Choix de programmation au lycée  |                |
| Organisation de l'EPS  | <b>Page 9</b>  |
| Les spécificités   |                |
| <b>EPS ET TEXTES OFFICIELS</b>   | <b>Page 10</b> |
| <b>ASSOCIATION SPORTIVE</b>  | <b>Page 13</b> |

## Introduction

Les programmes du 29 Avril 2010 rappellent aux équipes pédagogiques l'obligation de concevoir et partager un projet pédagogique qui opérationnalise le programme national et définit les enjeux de formation.

S'inscrivant dans les orientations générales du lycée Denis Diderot, le projet pédagogique EPS prend en compte les axes principaux du projet d'établissement à compter de 2016. Il relève de la conception collective et engage la responsabilité de l'ensemble de l'équipe de la discipline. Sa rédaction concertée spécifie et formalise la politique éducative de l'établissement en matière d'EPS. Prenant en compte les caractéristiques essentielles de la population scolaire, il identifie les effets éducatifs recherchés, en déduit l'offre de formation et spécifie les conditions de la mise en œuvre.

Le projet pédagogique d'EPS atteste du choix des connaissances, capacités et attitudes nécessaires à la construction des compétences attendues dans les activités programmées. Il définit les outils communs permettant d'évaluer les acquis des élèves.

## LE LYCEE DENIS DIDEROT ET SON CONTEXTE LOCAL

### Historique / Contextualisation du Lycée Denis Diderot de Nairobi

#### Caractéristiques générales de l'établissement

Etablissement conventionné du réseau AEFÉ, le Lycée Denis Diderot dispense un enseignement français de la petite section de Maternelle jusqu'au Baccalauréat générale et technologique. Il est géré par une association de droit privé français qui a passé une convention administrative, financière et pédagogique avec l'AEFE.

- A ce titre la direction de l'établissement est assurée par un chef d'établissement, un directeur du primaire et un DAF nommés par l'AEFE.
- L'association des parents d'élèves ( 8 représentants élus des parents) exerce des compétences propres en matière financière et budgétaire
- Les membres du CG, les membres de la direction, l'Ambassadeur de France, le COCAC et les représentants élus des personnels siègent au conseil d'administration.

Le LDD fait parti de la zone de formation « Afrique Australe et Orientale » qui comprend 14 pays. L'académie de rattachement pour les examens (DNB et BAC) est la Réunion.

L'établissement mutualisateur pour l'examen du BACCALAURÉAT est le lycée Jules Verne de Johannesburg.

Le LDD est centre d'examen depuis 2012

#### Caractéristiques spécifiques de l'établissement

Le LDD est un établissement situé en zone rurale et en pleine expansion. L'Ecole française à Nairobi fut fondée en 1962 afin de dispenser aux enfants de parents francophones une éducation de qualité en langue française. Elle était à l'origine située dans le quartier de Westlands, puis a été déplacée en 1972 vers son site actuel à Kilimani. Elle fut renommée 'Collège Denis Diderot' en 1989, puis 'Lycée Denis Diderot' en 1995.

A la rentrée 2013, 664 élèves sont scolarisés au LDD dont 97 en lycée, en juin 2016, toujours à 97

|       | Garçons | Filles | Nationalité                           | Effectif total |
|-------|---------|--------|---------------------------------------|----------------|
| Lycée | 51      | 46     | Français<br>Tiers<br>Kenyans<br>Autre | 97             |

## **Spécificités de la population scolaire**

Le Kenya est un pays en pleine expansion économique. Aussi, outre le centre régional de l'ONU, les associations de développement internationales (world Bank,) de multiples ONG attenantes, de grandes entreprises internationales sont implantées sur son sol. Les familles dites "expatriées" sont donc assez nombreuses.

La classe moyenne kenyane est en forte augmentation, cependant des clivages importants existent encore entre très riches et très pauvres.

Les élèves de lycée proviennent donc à 70 % des familles aisées dites expatriées

Un pourcentage moindre provient des élèves boursiers et autres (employés du LDD).

## **Les résultats scolaires**

### En classe de seconde :

Près de 81% des élèves entrant en seconde n'ont pas de retard dans leur cursus scolaire. Le taux de doublement à ce niveau de classe se situe autour de 3% et reste inférieur à la moyenne de l'académie de rattachement. Notons que le LDD n'offre qu'une voie générale. Seulement 2% des élèves sont réorientés

### En classe de première :

Près de 85% des élèves entrant en première n'ont pas de retard dans leur cursus scolaire. Le taux de doublement à ce niveau de classe se situe autour de 2% et reste inférieur à la moyenne de l'académie de rattachement. Notons que le LDD n'offre qu'une voie générale.

### En classe terminale :

Dans l'établissement, plus de 90 % des élèves qui se sont inscrits au baccalauréat ont obtenu leur diplôme. Attention, chiffre à bien interpréter car compte tenu du faible nombre d'élèves en terminale, un échec peu avoir de fortes répercussions sur le total.

...EN EPS :

Les résultats du baccalauréat EPS sont au dessus de ceux obtenus dans l'académie de rattachement et se situent au-dessus du niveau national. Ils sont toutefois assez hétérogènes avec un écart type élevé, les écarts de notes pouvant atteindre jusqu'à 10 points.

L'écart de points entre les moyennes des garçons et des filles est de moins d'un point..

En 2015, la moyenne générale pour l'établissement est de 14,62 sur 20.

Par ailleurs, notons que le taux d'inaptitudes totales est de 3%.

Enfin, la moitié de nos élèves choisissent de poursuivre leurs études universitaires à l'étranger (Canada, Etats Unis, Afrique du Sud..)

## **Caractéristiques des élèves du LDD en EPS**

Venant d'horizons et de cultures très diversifiés, le niveau de pratique des élèves du lycée est assez homogène tant sur l'accès aux APSA que dans les compétences acquises au sein d'une même activité. Aucun problème de comportement n'est à relever. Les élèves sont respectueux.

- En terminale, compte tenu de l'évaluation certificative, le niveau de performance est généralement bon et ne varie que très peu d'une année sur l'autre malgré le fait de la grande mobilité de nos effectifs. Les élèves sont volontaires et désireux d'apprendre, ils sont capables de travailler dans des conditions climatiques parfois difficiles. L'autonomie des élèves reste à développer. Ces comportements sont aussi relevables en classe de première avec cependant la présence deux types de comportement (les élèves consciencieux et les élèves moins sérieux)
- En classe de seconde, les comportements ont tendance à un peu se détériorer. La cause résulte d'une nouvelle liberté acquise par ces élèves qui passent au lycée sans changer d'environnement par rapport au collège. Il est donc important de recadrer rapidement ces élèves pour qu'un climat propice aux apprentissages puisse se mettre en place.

## Cycle de détermination

| Domaine des ressources | Caractéristiques principales des élèves de seconde au LDD                         |
|------------------------|---|
| <b>Moteur</b>          | Bonnes ressources physiques<br>Moteur et impliqué                                 |
| <b>Cognitif</b>        | Autonomie toujours relative, motivation un peu moins spontanée que les collégiens |
| <b>Affectif</b>        | Personnalité affirmée et confirmée  |
| <b>Social</b>          | Travail en groupe et mixité spontanés, respect des différences, entraide.         |

## Cycle terminal

| Domaine des ressources | Caractéristiques principales des élèves de première et de terminale au LFRD  |
|------------------------|--|
| <b>Moteur</b>          | Moteur et impliqués  |
| <b>Cognitif</b>        | A : en première, autonomie perfectible, n'ont pas encore pris la mesure des attentes et des objectifs<br>B : en terminale, Autonome, traitement de l'information largement perfectible |
| <b>Affectif</b>        | A : Elèves rapidement satisfaits d'eux même, peu exigeants<br>B : Recherche systématique de performance  |
| <b>Social</b>          | Travail en groupe et mixité spontanés, respect des différences, entraide et altruisme  |

## Le projet d'établissement du LDD

### 3 axes et 9 objectifs

#### Axe 1: La réussite scolaire des élèves

- L'apprentissage et la maîtrise de la langue française.
- L'exigence scolaire et la prise en compte de la difficulté scolaire
- La valorisation des conditions d'apprentissage

#### Axe 2: Des élèves d'un monde en évolution

- Le bilinguisme et l'apprentissage des langues vivantes
- L'éducation culturelle et sportive, l'ouverture au Kenya
- La maîtrise des technologies de l'information et de la communication

#### Axe 3: L'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité

- La connaissance de ses droits et obligations
- L'éducation à la santé et la citoyenneté
- L'éducation à l'orientation

## Objectifs de l'EPS prioritairement visés pour chaque niveau d'enseignement au lycée

Le cursus scolaire en EPS propose différentes étapes d'apprentissages (3) et différents niveaux d'acquisition (5)

| Ce qu'il y a à apprendre.....  | Au collège | Au lycée  |
|--|------------|-----------|
| <b>Etape 1</b><br>6 <sup>e</sup> / 5 <sup>e</sup>                    | <b>N1</b>  |           |
| <b>Etape 2</b><br>4 <sup>e</sup> / 3 <sup>e</sup> / 2 <sup>nde</sup> | <b>N2</b>  | <b>N3</b> |

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Etape 3</b><br>1 <sup>ère</sup> / Tle |  | <b>N3</b><br><br><b>N4</b><br><b>N5 (option)</b> |
|--|--|--|

| Classes   | Objectifs prioritaires par niveau   |
|---|---|
| <b>N3</b><br>2 <sup>nde</sup> – 1 <sup>er</sup> | <p>Engagement lucide dans les APSA</p> <p>Adopter un comportement citoyen (Favoriser l'accès à l'autonomie, la responsabilité) et un comportement favorable aux apprentissages (écoute, accepter de répéter pour progresser, faire des efforts et suivre les consignes)</p> <p>Favoriser la réussite de tous</p> <p>Développer ses ressources énergétiques et les améliorer, enrichir sa motricité en prenant en compte ses expériences antérieures, s'inscrire dans une démarche de progrès</p> <p>Prendre soins de sa santé physique, se connaître</p> <p>Répondre aux motivations de chacun en EPS</p> |
| <b>N4</b><br>Tle                                | <p>Connaître son potentiel, l'exploiter avec lucidité, mesurer et apprécier les effets de son activité, tenir compte de ses points forts / faible : Etablir un projet individuel ou collectif</p> <p>Favoriser la réussite de tous</p> <p>Faire des choix éclairés, se questionner et faire preuve de rigueur et de volonté dans la préparation des épreuves, se dépasser, maîtriser</p> <p>Favoriser la prise de responsabilité</p> <p>Acquérir les éléments, notions, savoirs, indispensables à la gestion future de sa vie physique</p>  |

## EPS ET SON CONTEXTE SPECIFIQUE DANS L'ÉTABLISSEMENT

L'équipe EPS

|  |   |
|--|---|
| <b>Composition de l'équipe pédagogique EPS</b> | SEBASTIEN BUFFE BERLIOZ (coordinateur EPS),<br>résident |
|  | ARIANE RECIZAC, locale                                  |
|  | PAPI YOGA, local  |

Choix de programmation au lycée

Les mises en œuvre

Comment avons nous fait le choix des activités proposées au LDD ?

Les enjeux de formation sont prioritaires. Nos choix sont également influencés par:

- les installations sportives disponibles sur place ou à proximité qui sont une composante importante de nos choix. Les APSA issues de la CP2 ne peuvent être pratiquées. Par exemple, aucun parc ou terrain boisé n'est à proximité qui permettrait la pratique de la course d'orientation. La CP5 est envisagée par la pratique de la musculation et la course en durée.
- la volonté d'une continuité des apprentissages entre le collège et le lycée.
- l'équilibre et l'éventail complet des activités proposées au cours des trois années de formation demandée par les programmes.

L'équipe pédagogique propose la programmation suivante. Cette programmation a évolué suite aux modifications des infrastructures sportives

Les infrastructures

| Où ?                              | Installations  | APSA pouvant être pratiquées au sein de l'installation   |
|-----------------------------------|--|--|
| <b>INTERNES A L'ETABLISSEMENT</b> | <p>Gymnase</p> <p>Double plateau multi sport (2015)</p> <p>Terrain en herbe (2015)</p> <p>Piste de 70m (2015)</p> <p>Sautoir en longueur (2016)</p> <p>Salle de musculation (2016)</p> <p>PISCINE DE 25m</p> | <p>Tennis de table, Acrosport, Gymnastique, Arts du cirque, Boxe, Badminton</p> <p>Volley-Ball, Saut en hauteur, Boxe, Handball, Basket, Ultimate, Demi-fond</p> <p>Rugby, Football, Ultimate, Vitesse, Haies</p> <p>Course en durée, musculation</p> <p>Natation et sauvetage</p> |
| <b>EXTERNES</b>                   | PISCINE DE 18m   | Natation et Sauvetage  |

| Compétences propres à l'EPS   | Groupes d'activités   | APSA                                  | Niveau de compétence attendu par niveau de classe |      |     |
|---|---|---------------------------------------|---|------|-----|
|   |   |                                       | 2nde  | 1ère | Tle |
| <b>CP1</b><br><i>Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée</i><br><i>(ce qui représente 22% des APSA à enseigner)</i> | Athlétiques   | <a href="#">Demi-fond</a>             |   | N3   | N4  |
|   |   | <a href="#">Relais vitesse</a>        |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Javelot</a>               |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Pentabond</a>             |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Disque</a>                |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Course de haies</a>       |   |      |     |
|   | Aquatiques  | <a href="#">Saut en hauteur</a>       |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Natation de vitesse</a>   |   | N3   | N4  |
| <b>CP2</b><br><i>Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</i><br><i>(ce qui représente 11% des APSA à enseigner)</i>       | APPN  | <a href="#">Natation longue</a>       |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Course d'orientation</a>  |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Escalade</a>              |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Natation de sauvetage</a> | N3  |      |     |
| <b>CP3</b><br><i>Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</i><br><i>(ce qui représente 22% des APSA à enseigner)</i>      | Gymniques   | <a href="#">Gymnastique sportive</a>  | N3  |      |     |
|   |   | <a href="#">Acrosport</a>             |   | N3   | N4  |
|   |   | <a href="#">Gymnastique rythmique</a> |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Aérobic</a>               |   |      |     |
|   | Artistiques   | <a href="#">Danse</a>                 |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Arts du cirque</a>        |   |      |     |
| <b>CP4</b><br><i>Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</i><br><i>(ce qui représente 22% des APSA à enseigner)</i>             | Coopération et opposition : Sports collectifs   | <a href="#">Rugby</a>                 | N3  |      |     |
|   |   | <a href="#">Basket-ball</a>           |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Football</a>              |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Handball</a>              |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Volley-ball</a>           |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Ultimate</a>              |   |      |     |
|   | Opposition duelle : Raquette  | <a href="#">Badminton</a>             |   | N3   | N4  |
|   |   | <a href="#">Tennis de table</a>       |   |      |     |
|   | Combat  | <a href="#">Boxe française</a>        |   |      |     |
|   |   | <a href="#">Judo</a>                  |   |      |     |
|   | <b>CP5</b><br><i>Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi</i><br><i>(ce qui représente 22% des APSA à enseigner)</i> |                                       | <a href="#">Course en durée</a>                   |      |     |
| <a href="#">Musclation</a>  |   |                                       | N3  | N4   |     |
| <a href="#">Step</a>  |   |                                       |   |      |     |



## Organisation de l'EPS

En classe de seconde, 4 cycles sont proposés

En classe de première, 4 cycles sont proposés avec deux menus et une APSA commune

En classe de terminale, 3 cycles sont proposés avec deux menus

## Les spécificités

### L'option EPS

Cet enseignement facultatif s'adresse à tous les élèves quelque soit leur niveau (il s'agit de la seule option en CCF proposée au LDD).

L'évaluation des candidats se fait sur la moyenne des deux activités. Dans la note obtenue, seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne. Coefficient 1 si une autre option facultative est présentée par l'élève, coefficient 2 si l'élève ne présente que l'EPS. Ces points comptent pour l'admission à l'issue des épreuves du premier et du deuxième groupe pour l'attribution d'une mention à l'examen.

### **Les conditions d'inscription :**

Les inscriptions se font en fin d'année de troisième ou début de seconde.

Sont nécessaires :

- Une motivation certaine pour toutes les activités physiques et sportives.
- Du dynamisme et la volonté de s'investir.
- Un minimum de capacités qui permettront à l'élève de poursuivre cette activité pour laquelle il s'engage jusqu'au baccalauréat.

### ***En classe de Seconde***

Pour les deux APSA, le niveau 4 de compétence attendue est exigible.

### ***En classe de Première***

Pour les deux APSA, le niveau 5 de compétence attendue est visé.

### ***En classe de Terminale***

Les deux compétences propres peuvent faire partie de celles retenues pour l'enseignement obligatoire.

Pour les deux APSA, le niveau 5 de compétence attendue est exigible.

L'une des deux peut être également choisie pour l'enseignement obligatoire.

Depuis 2011, le LDD proposait 2 APSA (Badminton et Relais vitesse), à compter de la rentrée 2107, le LDD propose Demi fond et Rugby ou Badminton.

Ce choix a été dicté par la modification des infrastructures sportives, la demande et le nombre des élèves en option et l'émergence des tournois de zone AEFÉ.

### **Horaires d'enseignement :**

Trois heures hebdomadaires (en plus des deux heures d'E.P.S. de l'enseignement obligatoire), une heure et demi pour chaque APSA

Enfin, il est important de rappeler que la pratique de l'enseignement facultatif ne peut s'envisager sans une participation à des rencontres fréquentes contre les autres écoles internationales et de la zone.

### **Les objectifs**

- acquérir des compétences et connaissances susceptibles d'approfondir le processus de préparation et de réalisation d'une performance dans une activité physique individuelle et une activité collective.
- favoriser l'acquisition d'une méthodologie entraînement personnel qui complète les acquis méthodologiques de l'enseignement commun.
- pratiquer une activité physique plus soutenue que lors de l'enseignement commun et l'engagement vers une spécialisation sportive basée sur la motivation et le plaisir

### Cadre institutionnel

Les programmes pour l'EPS au lycée (BO spécial n°4 du 29 avril 2010) définissent les grandes orientations: Par l'accès à une culture élargie et l'initiation aux responsabilités, l'ambition du lycée est d'assurer la réussite de chaque lycéenne et lycéen. L'ouverture culturelle qu'il préconise, permet aux élèves de découvrir et d'explorer des enseignements puis de concevoir des projets personnels à partir de choix éclairés. La classe de seconde constitue une étape préalable au cycle terminal, lui-même propédeutique à des études post baccalauréat.

Parmi les disciplines scolaires, l'EPS est l'unique garante pour les élèves d'un engagement corporel. Pour nombre d'entre eux, elle représente le seul moment d'activité physique et pour tous, elle doit apporter des connaissances, des capacités et des attitudes leur permettant de construire, puis d'entretenir, tout au long de la vie, leur habitus santé. L'EPS doit développer et consolider le goût et le plaisir de pratiquer de façon régulière et autonome. Tout en gérant l'hétérogénéité et la variété des parcours antérieurs, elle stabilise et renforce les acquisitions. Elle favorise les choix, les projets d'action et la réalisation de soi. Elle contribue ainsi, à la réussite des adolescentes et des adolescents, qui, en quête de sens et d'affirmation de soi, traversent une période clé de leur développement et de leur construction identitaire. Au lycée, l'EPS permet à l'élève d'exercer et d'étayer son autonomie, en lui offrant les conditions indispensables au réinvestissement des effets de la formation en dehors de l'école, tant dans le cadre de l'activité corporelle quotidienne et professionnelle, que dans celui de la pratique des activités physiques sportives et artistiques.

### Une finalité

L'éducation physique et sportive a pour finalité de former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives et artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

### Trois objectifs

L'Éducation physique et sportive doit permettre à chaque élève de :

1. Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite

L'EPS conduit chaque élève à s'engager pleinement dans les apprentissages, quels que soient son niveau de pratique, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap. Le développement des ressources, l'enrichissement de la motricité, la capacité à en disposer à bon escient dans le cadre d'une pratique raisonnée, constituent des conditions nécessaires pour accroître la réussite de l'élève dans des contextes de pratiques diversifiées. Ils contribuent à l'équilibre personnel et à la réalisation de soi.

2. Savoir gérer sa vie physique et sociale

L'EPS permet à l'élève d'assurer sa sécurité et celle des autres, d'entretenir sa santé, de développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres. Elle vise à la recherche du bien-être, de la santé et de la forme physique. Elle doit amener l'élève à bâtir une image positive de son corps. Grâce au plaisir éprouvé, aux efforts consentis, aux progrès réalisés, les élèves comprennent les effets bénéfiques d'une activité physique régulière de plus en plus autonome tout au long de la vie. Par l'analyse réflexive sur les pratiques elles-mêmes et les conditions de la pratique, le lycéen évite d'être un consommateur naïf d'activités physiques et devient un pratiquant lucide et responsable, capable de réinvestir les effets de sa formation en dehors de l'école.

A partir de la pratique physique et de la tenue des rôles sociaux (arbitre, juge, aide, etc.), l'EPS s'attache également à faire construire les attitudes et comportements permettant de vivre en société : connaître les règles et en comprendre le sens, les respecter, les construire ensemble, pour agir en responsabilité.

3. Accéder au patrimoine culturel

La pratique d'une forme scolaire des activités physiques, sportives et artistiques, favorise l'accès à une culture raisonnée, critique et réfléchie des pratiques sociales et des valeurs qu'elle véhicule. L'EPS permet au lycéen de disposer de connaissances nécessaires et d'un niveau de pratique suffisant pour l'aider à se situer au sein d'une culture contemporaine pour l'accès à des pratiques physiques qui complètent l'offre de formation proposée au collégien.

### L'enseignement commun d'EPS au lycée : un cursus de formation en 3 ans

L'enseignement de l'EPS doit permettre au lycéen de se doter d'une formation complète et équilibrée. Le cursus en trois ans doit l'amener à construire progressivement des acquisitions dans les cinq compétences propres à l'EPS et les trois compétences méthodologiques et sociales. Les APSA sont choisies dans deux listes, une nationale et une académique auxquelles peut s'ajouter une activité d'établissement. Ces listes ne sauraient se confondre avec les listes d'épreuves certificatives. Un référentiel précise les 3 niveaux de compétences attendues. Ces compétences intègrent nécessairement les dimensions propres à l'EPS, méthodologiques et sociales.

Les modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'EPS au lycée sont régies par le BO spécial n°5 du 19/07/2012.

Les épreuves sont organisées dans l'établissement à partir du projet d'EPS comprenant des activités choisies pour atteindre de manière équilibrée les objectifs généraux de l'EPS.

Le contrôle en cours de formation de l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive porte sur trois épreuves issues de trois compétences propres à l'EPS différentes. Ce contrôle atteste de l'atteinte du niveau 4 de compétence attendue dans trois activités physiques, sportives ou artistiques enseignées au cours de l'année de terminale. Dès le début de l'année de terminale, plusieurs ensembles de trois épreuves sont proposés aux élèves. L'évaluation est individuelle et s'effectue en fin de cycle d'activité. Deux enseignants dirigent en co-évaluation ce contrôle en cours de formation (CCF).

L'EPS bénéficie de créneaux de deux heures hebdomadaires par classe.

Les activités proposées au CCF sont enseignées aux élèves dans les années antérieures de seconde ou de première.

Enseignement facultatif :

Les nouveaux programmes du Lycée applicables pour la classe de seconde à la rentrée 2010 modifient l'organisation de l'enseignement facultatif. Cet enseignement repose sur 2 APSA issues de la liste nationale ou académique et traversant 2 Compétences Propres différentes.

- Note de service du 31 juillet 2002, modifiant la note de service du 12 juin 2002 pour l'évaluation de l'option facultative en EPS, parue au BO n°31 du 28 août 2003

| Les programmes en EPS  |   |
|--|---|
| <p><b>Au collège (ancien programmes)</b></p> <p>L'EPS, à tous les niveaux de la scolarité, vise la réussite de tous les élèves. Elle participe à l'acquisition et à la maîtrise du socle commun.</p>   | <p>Au lycée....</p>   |
| <p><b><u>UNE FINALITE</u></b></p> <p>Au collège l'EPS a pour finalité de « former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué »<br/>BO spécial n°6 du 28 août 2008</p>   | <p><b><u>UNE FINALITE</u></b></p> <p>Au lycée l'EPS vise la même finalité, « former par la pratique scolaire des APSA, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué ». Ce citoyen est responsable de la conduite de sa vie corporelle pendant sa scolarité et tout au long de sa vie, attentif aux relations sociales, pleinement acteur et critique dans l'évolution des pratiques culturelles.<br/>BO spécial n°4 du 29 avril 2010</p>  |
| <p><b><u>TROIS OBJECTIFS</u></b></p> <p>Pour tous les élèves et par la pratique des APSA, l'EPS vise en les articulant :</p> <p><b>Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité</b><br/> <b>L'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale</b><br/> <b>L'accès au patrimoine de la culture physique et sportive</b></p>  | <p><b><u>TROIS OBJECTIFS</u></b></p> <p>L'EPS doit permettre à chaque élève d'atteindre les trois objectifs suivants :</p> <p><b>Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite</b><br/> <b>Savoir gérer sa vie physique et sociale</b><br/> <b>Accéder au patrimoine culturel</b></p>  |
| <p><b><u>L'EPS participe à l'acquisition de la plupart des compétences du socle commun en offrant aux élèves un lieu d'expériences concrètes</u></b></p> <p><b>Compétence 1</b> : participation à la maîtrise de la langue française<br/> <b>Compétence 3</b> : acquisition d'une démarche d'investigation et la maîtrise de connaissances sur l'organisation, le fonctionnement et les possibilités du corps humain<br/> <b>Compétence 4</b> : utilisation de l'image, de tableaux, d'outils de traitement informatique des données, utiles aux apprentissages de l'EPS et donnant un sens concret aux TIC<br/> <b>Compétence 5</b> : acquisition d'une culture sportive qui mérite d'être examinée dans tous ses aspects pour en comprendre les richesses et les excès, l'acquisition d'une sensibilité artistique vécue par le corps, d'un éveil au respect de la planète qu'il s'agit de préserver<br/> <b>Compétence 6</b> : exercice de la citoyenneté vécue en acte dans les apprentissages de l'EPS, par l'appropriation du sens et de la nécessité des règles, la capacité à assurer sa sécurité et celle des autres et par l'engagement dans différents rôles sociaux<br/> <b>Compétence 7</b> : la construction d'un élève plus autonome, plus responsable et capable de prendre des initiatives. L'élève apprend à concevoir et mener des projets jusqu'à leur terme, à travailler en équipe et respecter des échéances<br/> <br/> BO spécial n° 6 du 28 août 2008</p> | <p><b><u>Utilité= Espace privilégié d'éducation aux rapports humains</u></b></p> <p><b>Epanouissement de chaque élève</b></p> <p><b>Acquisition d'un indispensable «savoir vivre ensemble»</b><br/> <i>dimension sociale (respect d'autrui, des règles, des valeurs de loyauté, d'effort collectivement partagé)</i><br/> <i>dimension individuelle (goût de l'effort, persévérance, dépassement de soi, respect des différences)</i></p> <p><b><u>Ambition = assurer la réussite de chaque lycéenne et lycéen</u></b><br/> Découvrir et explorer des enseignements (obligatoire, exploratoire, facultatif)<br/> Concevoir des projets personnels à partir de choix éclairés</p> <p><b><u>Spécificité de l'EPS</u></b><br/> Unique garante d'un engagement corporel<br/> Seul moment d'activité physique<br/> Apporter des habitus santé<br/> Développer et consolider le goût et le plaisir de pratiquer de façon régulière et autonome<br/> Stabiliser et renforcer les acquisitions<br/> Exercer et étayer son autonomie (réinvestissement en dehors de l'école)</p> |

**COMPÉTENCES ATTENDUES :**

2 niveaux

**4 COMPETENCES PROPRES**

- Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel

**4 COMPETENCES METHODOLOGIQUES ET SOCIALES**

Agir dans le respect  
 Organiser et assumer les rôles sociaux et des responsabilités  
 Se mettre en projet  
 Se connaître, se préparer et se préserver

**COMPÉTENCES ATTENDUES :**

3 niveaux

**5 COMPETENCES PROPRES**

- Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel
- Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'orientation de soi (passage obligé)

**3 COMPETENCES METHODOLOGIQUES ET SOCIALES**

S'engager lucidement dans la pratique  
 Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité  
 Savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement.

**Un cursus sur 3 ans****Classe de seconde :**

Au moins 3 CP

Niveau 3 exigible

CMS : adoption d'habitude de travail, l'appropriation de règles de vie collective.

**Classe de première :**

Complément à la classe de seconde pour atteindre le niveau 3 dans 5 APSA (1 par CP)

Donc obligatoirement les CP non programmées en 2nde.

CMS : construction de l'autonomie d'apprentissage

**Classe de terminale :**

Niveau 4 exigé dans 3 APSA de 3 CP différentes

CMS : prise en charge de sa pratique physique et exercice de son autonomie.

## ASSOCIATION SPORTIVE

### Introduction et constats

Le lycée Denis Diderot est un établissement conventionné AEFÉ situé dans une zone en plein développement dont les effectifs (664 à la rentrée 2013) ne varie que très peu.

Le LDD dispense un enseignement facultatif EPS et afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer, propose l'AS pendant ces créneaux.

Les EDT des élèves du lycée sont particulièrement chargés et la mise à disposition du transport scolaire ne permet pas de multiplier les créneaux d'AS. De ce fait, seulement 3 APSA sont proposées : Musculation ou Pilate, Rugby et Football.

La volonté des enseignants de faire pratiquer au plus grand nombre et la multiplication des événements sportifs scolaires dans la zone qui contraste avec une faible sollicitation des clubs sportifs kenyans (non développés, mal structurés) pousse l'AS du lycée à proposer un enseignement réfléchi et structuré autour d'une conception anglo saxonne du sport à l'école : une école, un club.

1. Le taux de licenciement est voisin de 30%, avec 29 licenciés à la rentrée 2016 contre 5% en 2013, nous comptons parmi ces 29 licenciés, 6 filles et 23 garçons.
2. La publicité faite pour la pratique du rugby et le passé de cette discipline sportive au sein du réseau AEFÉ a permis de faire doubler les effectifs et de créer une catégorie fille U18
3. La multiplication des compétitions inter établissements internationaux sur Nairobi et entre lycées français dans la zone l'engouement des élèves pour les activités de l'AS (rugby et football)
4. Le prix de l'inscription à l'AS est de 2000 kes en 2013, et 4000 kes en 2016
5. Les résultats sportifs sont très bons, les élèves de l'AS se sont distingués en rugby et football dans le pays et dans la zone
6. Pour ce qui est des entraînements, les élèves de l'AS sont de façon générale, assidus

### Objectifs de l'AS lycée

1. Développer la pratique sportive des élèves quelque soit leur niveau, de débutant à confirmé ou spécialiste : Permettre à chacun d'exprimer ses potentialités de manière optimale et approfondir le niveau de pratique dans toutes les activités proposées.
2. Favoriser l'intégration des élèves pour les guider vers une ouverture et un approfondissement culturels
3. Permettre une véritable autonomie de pratique sportive et sensibiliser les élèves à l'encadrement
4. Chercher à atteindre une participation voisine des 50%
5. Participer aux rencontres inter lycées de la zone et sur le Kenya
6. Recevoir la 3<sup>e</sup> édition de l'Africa 7's U18 boys et la 1<sup>ère</sup> édition de l'Africa 7's girl en U18

Pour atteindre ces objectifs, et en accord avec le " Projet National " de l'U.N.S.S., et du partenariat entre l'AEFE et l'UNSS, l'A.S. du Lycée Denis Diderot inscrit ses actions autour de trois pôles : **animation, compétition, formation**, à travers 3 activités.

**L'animation** permet au plus grand nombre de licenciés de pratiquer des activités variées, dans un esprit de découverte, de détente, d'entretien et de formation.

- proposer des activités multiples, individuelles et collectives
- proposer des formes différentes: compétition ou loisirs
- proposer de participer à des événements ponctuels: Ascension du Mont Kenya, Sortie trails aux Aberdares et au Longonot, tournoi de tennis de table du LDD et tournoi de football du LDD
- proposer un tarif de licence attractif qui ne soit pas un frein à l'adhésion à l'association.

**La compétition** s'adresse aux licenciés s'étant inscrits dans une section sur toute l'année. Dans ce genre de pratique, les objectifs de formation visent à créer une expérience sportive de compétition avec :

- Un suivi des entraînements ;
- Une présence active aux matchs ;
- Une prise de conscience de l'appartenance à un groupe « équipe » (même dans les sports individuels).

L'organisation des compétitions dans le pays, dans la zone, sur un autre continent permet à chaque compétiteur d'évoluer en fonction de son niveau.

- Amener les différentes équipes engagées le plus loin possible dans les différentes phases de compétitions, afin de permettre aux élèves de vivre différentes expériences (joie, plaisir, frustration) pour se construire et de s'ouvrir sur l'extérieur dans le respect de l'activité, la tolérance et la solidarité.

**La formation** pourrait être une suite logique de la compétition, mais s'adresse aussi à ceux qui pratiquent sur le mode de la détente et du loisir. Cet axe vise à sensibiliser et à former les jeunes aux responsabilités qu'engendre leur propre pratique. Cette formation porte sur l'acquisition de connaissances pour assumer avec efficacité les « rôles sociaux » qu'ils choisissent : arbitre, juge, chronométrateur...

#### **Moyens mis en œuvre**

- ouvrir l'AS sur l'extérieur en participant aux compétitions dans le pays, dans la zone, aux finales académiques UNSS, sur un autre continent
- proposer de participer à des événements ponctuels
- faire vivre différents rôles sociaux aux élèves: formations de jeunes officiels, prise en charge (coach) d'un groupe...
- organiser des moments de rencontre inter AS.
- organiser une fête de l'AS et récompenser les élèves les plus méritants (au niveau sportif, au niveau de l'assiduité ou au niveau des progrès réalisés).

#### **Horaires et entraînements**

Les activités sont organisées et encadrées par les enseignants d'E.P.S. L'élève peut pratiquer un ou plusieurs sports dans le but de s'initier ou de se perfectionner.

Football : M. Yoga  
Rugby : M. Buffe Berlioz  
Musculature : M. Buffe Berlioz  
Pilates : Mme Récizac